

ASSOCIATION D'ATTELAGE DE SEINE-MARITIME
LOI 1901 - N° 10652
Mairie de DOUDEVILLE - 76560

STAGE

Destiné aux licenciés Normands

Organisé et financé par le Comité Régional d'Équitation de Normandie

Commission ATTELAGE

pour

*les Meneurs Amateur et les Meneurs Club,
leurs Coach ou Partenaires d'entraînement,
les Juges Nationaux et les Juges Club Attelage*

Le dimanche 17 février 2013

(avec une option pour le samedi 16, si le nombre de participants est important)

à l'École d'Attelage du Haras du PIN

Animé par **FRANCK DEPLANCHE**

9 h15 – accueil - en salle :

- Exposé sur la locomotion du cheval d'attelage
- Illustration à l'aide de vidéos

12 h15 à 13 h30 : - Repas sur réservation

14 h - en manège : - Le travail en main du cheval

- Le travail à la longe
- Le travail aux longues guides

16 h retour en salle - Synthèse de la journée

Inscription avant le 2 février 2013 auprès de :

Jean Pierre FABLET par mail : jpfablet@orange.fr

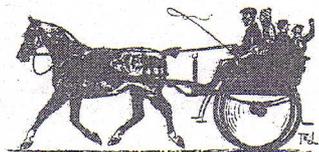
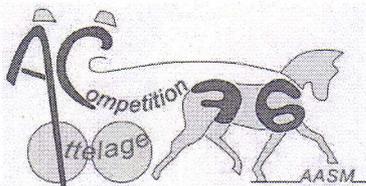
Merci de préciser :

- vos noms et prénoms (maxi 2 personnes par meneur)
- votre possible disponibilité pour le samedi (*)
- votre inscription au repas (12 € boissons comprises)

Sont à votre charge les frais de déplacement et de repas

(*) En fonction du nombre d'inscrits, nous vous répartirons sur 2 jours

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter
J. P. Fablet 06 86 86 78 33 ou B. Cuvilliers 06 89 37 10 96



ASSOCIATION D'ATTELAGE DE SEINE-MARITIME
LOI 1901 - N° 10652
Mairie de DOUBEVILLE - 76560

Stage d'Attelage Samedi 2 mars 2013 et Dimanche 3 mars 2013 Manoir de Fontaine à BLANGY SUR BRESLES

Intervenant Maxime MARICOURT

Accueil :

- Samedi 2 mars 2013 (si nombre suffisant de stagiaire) à 13h00 : 4 attelages maximum,
- Dimanche 3 mars 2013 à 8h00 : 8 attelages maximum.

Horaire : samedi de 14h00 à 18h00 et Dimanche de 9h00 à 18h00.

Prévoir pique-nique tiré du sac.

Participation par attelage 60 € par attelage (*)

Auditeurs libres bienvenus Gratuit

(*) Remboursement partiel par l'A.A.S.M. selon obtention de subvention

➤ Chèque à l'ordre de l'A.A.S.M.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage pour intempérie ou manque de stagiaire.

✂

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Tel : Mail :

Numéro de licence valide 2013 :

Type d'attelage :

Inscription pour la journée du : 2 mars 3 mars

Auditeur libre : 2 mars 3 mars

Bulletin à retourner avant le 19 février 2013 à :

Martine & Philippe LEFEBVRE
4 route Poteau Maître Jean
76340 RIEUX

Tel : 02.35.94.08.27
Port : 06.14.73.11.72
lefebvre.04@wanadoo.fr